

"La Conférence au Sommet: Il s'agit de prendre des décisions concrètes" dans 30 jours d'Europe (octobre 1972)

Légende: Paru en octobre 1972 dans le mensuel 30 jours d'Europe, cet article met en lumière certaines orientations communes, issues des discussions préparatoires du Coreper et des ministres, sur le déroulement de la prochaine Conférence européenne au sommet, prévue les 19 et 20 octobre à Paris. Entre autres, un accord est dégagé sur l'ordre du jour, la base d'un accord sur l'union économique et monétaire et la publication d'une déclaration solennelle qui s'ajouterait au communiqué final.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; RRéd. Chef Chastenet, Antoine. Octobre 1972, n° 171.

Paris: Service d'information des Communautés européennes. "La Conférence au Sommet", auteur:Mallet, Jacques , p. 7-8.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_conference_au_sommet_il_s_agit_de_prendre_des_decisions_concretes_dans_30_jours_d_europe_octobre_1972-fr-dbb08aea-512b-495c-874e-8bb1283ec5f1.html

Date de dernière mise à jour: 14/08/2015

La Conférence au Sommet

Il s'agit de prendre des décisions concrètes

A l'issue de la réunion des ministres des Finances et des Affaires étrangères, qui s'est tenue le 12 septembre dans les salons de la Villa Aldobrandini, à Frascati, près de Rome, le président de la République, M. Georges Pompidou, a adressé aux chefs de gouvernement des partenaires de la France, une invitation officielle pour la conférence «au sommet», qui aura lieu comme prévu les 19 et 20 octobre.

Un cheminement laborieux

C'est en août 1971 que M. Pompidou, reprenant publiquement à son compte une suggestion de M. Willy Brandt, a parlé pour la première fois d'un nouveau sommet européen. Il s'agissait alors, dans son esprit, d'une réplique aux décisions américaines du 15 août et d'une réponse commune à la crise monétaire internationale.

L'idée a fait son chemin lentement, avec des péripéties diverses. Au cours du déjeuner offert en l'honneur du premier ministre de Belgique à Paris, le 2 juin, le président de la République avait déclaré qu'il ne prendrait pas la responsabilité d'inviter neuf chefs de gouvernement, *«si de la réunion ne devaient résulter que de vagues déclarations d'intention, des accords sur des points mineurs ou pis encore des désaccords mal camouflés»*. Il avait tenu à peu près le même langage au cours de la visite officielle en France de la reine des Pays-Bas. Dans les semaines qui ont suivi, on s'est interrogé sur le sort de la conférence au sommet.

Le gouvernement français a insisté pour que les problèmes soient sérieusement débroussaillés, afin que le sommet européen puisse aboutir à des décisions concrètes, en particulier dans le domaine monétaire. Il a subordonné son accord sur le maintien du sommet en octobre à des progrès suffisants dans cette voie.

Depuis lors, les ministres des Affaires étrangères et des Finances et toutes les institutions de la Communauté ont beaucoup travaillé. Au mois de juillet, l'incertitude subsistait encore, mais les ministres des Finances de la Communauté élargie étaient déjà parvenus à un accord sur les grandes lignes d'une position commune à l'égard des problèmes monétaires internationaux. Un «Comité ad hoc» avait été créé, dans le cadre du Comité des représentants permanents, qui avait reçu mandat de mettre au point un document servant de base aux délibérations des ministres des Affaires étrangères et des Finances. Ce document de synthèse, rédigé entre le 4 et le 7 septembre, a été le fil conducteur des discussions de Frascati.

On peut dire que dès cette date les chances d'un accord sur la réunion des 19 et 20 octobre apparaissaient très grandes. Des rencontres bilatérales ont facilité certains rapprochements, en particulier les entretiens de M. Pompidou avec le gouvernement italien et avec le chancelier Brandt, ainsi que les entretiens de M. Maurice Schumann avec M. Scheel et M. Heath.

La réunion de Rome a confirmé cette impression optimiste, grâce notamment à l'accord des ministres des Finances sur les problèmes économiques et monétaires. Les ministres français pouvaient ainsi constater à l'issue des conversations que la base d'accord était suffisante pour justifier le sommet, réservant à M. Pompidou la décision finale, qu'il devait prendre trois jours plus tard.

Les trois thèmes du Sommet

On ne peut certes prévoir exactement aujourd'hui ce que seront les résultats d'un sommet qui n'a pas encore eu lieu. Mais le rapport des représentants permanents et les discussions des ministres ont fait apparaître certaines orientations communes et des accords relativement précis sur quelques points.

Tout d'abord, le souhait a été exprimé que les chefs d'État et de gouvernement publient une déclaration solennelle qui s'ajouterait au communiqué. Celle-ci rappellerait les principes et les finalités politiques de la Communauté européenne, le caractère irréversible de l'œuvre accomplie et la nécessité de mener à son terme cette grande entreprise. Il existe toutefois des nuances au sujet de la forme et du contenu de cette déclaration.

En second lieu, on s'est mis d'accord sur l'ordre du jour de la conférence au sommet.

Celle-ci devra traiter des trois thèmes suivants : l'union économique et monétaire et le progrès social; les relations extérieures — il s'agit d'affirmer la personnalité de l'Europe dans le respect de ses alliances et de ses amitiés, de rappeler sa volonté d'ouverture à l'Est ainsi que sa volonté d'apporter une aide accrue au développement du Tiers Monde —; enfin, les Institutions et la coopération politique.

L'orientation générale consiste à renforcer, par divers moyens, l'efficacité des institutions, sans modifier les traités. Certains insistent néanmoins sur la nécessité de fixer une date pour l'élection du Parlement au suffrage universel. L'extension des compétences de la Communauté semble acceptée par tous.

Enfin la volonté de parvenir à une union politique plus étroite est confirmée, mais d'un commun accord on a laissé de côté pour l'instant le problème épineux de la création d'un éventuel secrétariat politique.

L'union économique et monétaire

A ces orientations générales s'ajoutent des accords plus précis dans le domaine économique et monétaire.

C'est d'abord la décision de créer, dans la première étape de l'union, un Fonds européen de coopération monétaire qui garantira le bon fonctionnement des accords de Bâle sur le rétrécissement des marges de fluctuation, en «multilatéralisant» les règlements intracommunautaires, et assurera la gestion du soutien monétaire à court terme. Ce Fonds utilisera une unité de compte européenne. De plus, le principe des parités fixes est réaffirmé, ce qui implique, semble-t-il, que la Livre cessera de flotter dans un proche avenir.

La lutte contre l'inflation

Enfin, pour assurer le parallélisme entre l'union économique et l'union monétaire, les ministres, qui se sont déclarés d'accord avec le rapport de la Commission sur la situation économique de la Communauté, ont décidé de coordonner leurs politiques de lutte contre l'inflation. La liaison avec les «politiques dérivées» qu'exige la mise en œuvre de l'union économique et monétaire a été précisée. Cela signifie que la conférence au sommet définira sans doute certains principes d'action en ce qui concerne tout particulièrement la politique régionale, mais aussi la politique industrielle et de recherche et la politique de l'énergie.

Cet ensemble d'accords peut paraître modeste. Il n'en est pas moins important.

Certes, M. Pompidou, dans sa conférence de presse, a indiqué qu'il ne fallait pas se faire trop d'illusions. Il a estimé que le Sommet ne sera pas le tournant de l'Histoire, ni même le tournant de l'Histoire européenne, mais il a ajouté qu'il serait beaucoup plus qu'une simple célébration de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté et, rappelant les points d'ores et déjà acquis au cours des travaux préparatoires, il a affirmé sa conviction qu'il serait utile.

Il est possible, et même probable, que les résultats du sommet dépassent les prévisions actuelles.

Jacques MALLET